



# **CHAMPIONNAT CANADIEN DE FOSSE** **OLYMPIQUE DE 2022**

**Vancouver Gun Club**

Richmond (C.-B.)

**24 au 28 août 2022**

## **RENSEIGNEMENTS** **GÉNÉRAUX**

Toutes les informations pertinentes sont affichées sur le site

Web suivant :

<https://sfc-ftc.ca/fr/accueil>

**Préinscription obligatoire**





## MESSAGE DES ORGANISATEURS DE LA COMPÉTITION

Au nom du comité organisateur et de la Fédération de tir du Canada (FTC), nous souhaitons la bienvenue à tous les participants au Championnat canadien de fosse olympique de 2022. Le Vancouver Gun Club a été l'hôte des championnats canadiens à de nombreuses reprises, et nous espérons que vous apprécierez les installations du club et la région de Vancouver.

Nous tenons à remercier les nombreux bénévoles qui ont mis leur temps, leur expertise et leurs efforts à notre service afin que nous puissions présenter cette compétition. Il n'aurait pas été possible de tenir cet événement sans leur remarquable contribution. Nous saluons notamment le travail des membres du comité organisateur Adam Angelilio, Tony Angelilio, Joe Camele, Colin Grover et Eileen Shao.

Le Championnat national canadien est l'une des compétitions approuvées par la FTC pour la DDPQ. La participation au Championnat est obligatoire pour les athlètes qui souhaitent être considérés pour le Programme de haute performance de la FTC (conformément à la plus récente version des *Critères de sélection des athlètes* affichée sur le site Web de la FTC).

Nous vous invitons à vous joindre à nous lors du BBQ qui précédera la compétition le mardi 23 août 2022, de même que lors du banquet commandité par LTC Adventures, qui aura lieu le vendredi 26 août 2022, après la réunion de CIT.

Merci de participer au Championnat canadien de fosse olympique de 2022. Nous souhaitons la meilleure des chances à tous les concurrents. Bonne compétition!

Susan M. Nattrass, Ordre du Canada, Ph. D.

Directrice de la compétition

## **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1. Inscription**

LA PRÉINSCRIPTION EST UNE CONDITION OBLIGATOIRE. LA PRÉINSCRIPTION SE DÉROULERA SELON LE PRINCIPE DU PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI. LA PRÉINSCRIPTION NE SERA APPROUVÉE QUE LORSQUE LE PAIEMENT AURA ÉTÉ REÇU EN ENTIER, AU MOMENT DE L'INSCRIPTION. LA DATE LIMITE POUR LA PRÉINSCRIPTION EST LE 10 AOÛT 2022.

**Après la date limite**, les inscriptions ne seront acceptées que s'il reste des places et seront assujetties à des frais d'inscription tardive additionnels de 50 \$. Seul l'argent comptant sera accepté pour les inscriptions sur place. Aucune inscription ne sera acceptée une fois la compétition commencée.

REMARQUE : TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT REMPLIR ET SIGNER LES FORMULAIRES DE RENONCIATION ET LES SOUMETTRE EN MÊME TEMPS QUE LEUR DOSSIER D'INSCRIPTION.

Tous les participants sont encouragés à être pleinement vaccinés contre la COVID-19 (au moyen d'un vaccin approuvé) et à porter un masque protecteur lorsqu'ils se trouvent à l'intérieur de l'installation de tir. Les athlètes n'auront pas à se soumettre à des tests de dépistage aléatoires de la COVID-19. Vous pouvez consulter la politique mise à jour de la FTC concernant la COVID-19 à la fin du programme de la compétition.

### **2. Installations de tir**

Le Championnat canadien de fosse olympique de 2022 aura lieu au Vancouver Gun Club de Richmond (Colombie-Britannique).

Adresse : 7340, Sidaway Road, Richmond (C.-B.), V6W 1B8  
Site Web (en anglais) : [www.vancouvergunclub.ca](http://www.vancouvergunclub.ca)

Le Vancouver Gun Club compte deux champs de fosse olympique, qui seront utilisés dans le cadre de la compétition, en plus d'offrir des installations pour la fosse, le skeet et le tir aux pigeons d'argile. L'installation dispose de nombreux espaces de stationnement, et nous vous demandons de les utiliser. Tous les champs de tir sont accessibles aux fauteuils roulants et aux dispositifs d'aide à la mobilité.

### **3. Hébergement**

Des blocs de chambres à tarif réduit ont été retenus à l'hôtel officiel de la compétition :

Accent Inns Vancouver Airport  
10551, St. Edwards Drive  
Richmond (C.-B.), V6X 3L8  
(l'hôtel se trouve dans le parc commercial de l'aéroport)

Dix chambres comprenant deux grands lits sont retenues pour CIT à un tarif de 259 \$ plus taxe par nuit (s'il reste des chambres avec cuisinette, elles pourront être réservées à un tarif de 279 \$ par nuit).

Pour effectuer votre réservation, composez le 1-800-663-0298 et mentionnez le CODE DE GROUPE 6145257 de CIT.

Toutes les réservations doivent être faites avant le 29 juillet. Le tarif réduit ne s'appliquera plus après cette date. Il s'agit également de la date limite pour annuler les réservations déjà effectuées.

Les frais de transport entre l'aéroport et l'hôtel seront assumés par l'hôtel. À leur arrivée, les clients doivent présenter leur reçu à la réception. Lors du départ, la réception appellera un taxi et remettra un bon de taxi aux clients.

L'hôtel se trouve à 5 minutes (5 kilomètres) du Vancouver Gun Club (VGC). Un restaurant Eggspectation est situé juste à côté de l'hôtel, et de nombreux restaurants et services de restauration rapide sont aussi accessibles à proximité.

Il y a beaucoup d'autres hôtels dans la région, mais leurs tarifs sont considérablement plus élevés.

#### **4. Transport**

Les athlètes ont la responsabilité d'organiser leurs déplacements vers l'installation de tir. Il est possible de louer un véhicule à l'Aéroport international de Vancouver.

Étant donné que la location d'un véhicule peut être assez dispendieuse, nous nous efforcerons d'offrir un service de navette entre l'hôtel Accent Inns et le VGC aux concurrents qui ne sont pas en mesure de louer une voiture. La navette se dirigera vers le VGC le matin et reviendra à l'hôtel en après-midi, à la fin de la journée de tir. Si vous souhaitez recourir au service de navette, veuillez le mentionner dans votre courriel de préinscription.

#### **5. Repas**

Il sera généralement possible d'accéder au service de restauration du VGC durant la fin de semaine. Les personnes présentes auront accès à de l'eau et à des collations tout au long de la compétition. À tous les matins, il sera possible d'effectuer une commande auprès d'un restaurant local (en argent comptant seulement) pour le repas du midi. De plus, d'autres restaurants offrant une variété de menus et de prix se trouvent à proximité du VGC.

#### **6. Adhésion à la FTC**

Tous les concurrents canadiens **DOIVENT** être membres en règle de la Fédération de tir du Canada (FTC) et être en mesure de fournir une preuve d'adhésion. Le bureau national de la FTC vérifiera si tel est le cas avant la tenue de la compétition.

Les Américains qui sont membres en règle d'USA Shooting pour l'année 2022 ne sont pas tenus d'être membres de la FTC. Les participants qui ne sont pas Canadiens doivent être membre de la fédération nationale affiliée à l'ISSF du pays dont ils ont la citoyenneté.

Remarque : Les concurrents qui ne sont pas citoyens canadiens doivent fournir une preuve d'assurance de responsabilité civile valide, à défaut de quoi ils devront payer les droits d'adhésion à la FTC incluant une assurance ou se procurer une assurance auprès d'un club local.

## **7. Règles et règlements**

Les règles et règlements de l'ISSF actuellement affichés sur le site Web de l'ISSF (en anglais, [www.issf-sports.org](http://www.issf-sports.org)) s'appliqueront lors du Championnat canadien de fosse olympique de 2022. Il incombe aux athlètes et aux entraîneurs de bien connaître et comprendre les règles en vigueur de l'ISSF.

Le jury se réserve le droit d'autoriser des exceptions aux règles, aux procédures et aux horaires, s'il y a lieu. Toutes les modifications seront annoncées par écrit et affichées au centre de tir. En collaboration avec le directeur de la compétition, l'arbitre en chef sélectionnera un nombre approprié de membres pour le jury. Les officiels seront titulaires d'une licence valide d'arbitre ou de juge de niveau A ou B de l'ISSF pour le fusil de chasse.

On s'attend à ce que tous les tireurs agissent comme arbitres ou assistants de côté. Si le tireur doit participer à la ronde suivante, il disposera d'une pause d'au moins 20 minutes entre le moment où il finit d'agir comme assistant de côté et celui où il doit commencer à tirer. Si l'athlète ne remplit pas le rôle d'arbitre de côté quand on lui demande de le faire, il se verra imposer des sanctions, conformément aux règles de l'ISSF.

Le programme de compétition à jour (avec les changements d'heure et les informations additionnelles) sera affiché sur place avant le match.

S'il y a lieu, les vérifications d'équipement se dérouleront conformément aux règles et règlements (9.4.1) de l'ISSF, au moyen des instruments approuvés.

**Cibles** : L'installation de tir sera équipée de cibles internationales de couleur orange pour les qualifications. Des cibles Flash seront utilisées lors des finales.

**Protêts** : Les avertissements et les pénalités seront imposés conformément aux statuts, règles et règlements officiels de l'ISSF. Il sera possible de se procurer un formulaire de protêt au bureau de l'arbitre en chef.

Les protêts seront gérés par le jury. Des frais de 50,00 \$ seront imposés pour chaque protêt. Les décisions du jury sont **finales**.

**Finales** : Le format décrit dans les règles et règlements en vigueur de l'ISSF s'appliquera lors des demi-finales et des finales, qui seront uniquement accessibles aux citoyens canadiens. Les athlètes juniors ne peuvent pas être exclus de la demi-finale ou de la finale d'une épreuve pour laquelle ils se sont qualifiés.

**Sécurité** : Toutes les règles de sécurité relatives aux armes à feu qui sont pertinentes s'appliqueront. Les personnes qui contreviendront aux règles de sécurité ou aux directives des officiels ou du jury pourraient être disqualifiées et/ou expulsées.

Tous les concurrents et les officiels se trouvant sur le pas de tir pendant que les concurrents s'exécutent doivent obligatoirement porter des lunettes de sécurité et des protecteurs d'oreilles. Toute urgence médicale devrait immédiatement être signalée à un officiel de tir. Les procédures applicables seront affichées.

Le comité organisateur et la Fédération de tir du Canada ne sont pas responsables des articles perdus ou volés ou de tout article oublié dans les installations de tir lors de la compétition.

**Code vestimentaire** : Tous les concurrents, officiels, entraîneurs, bénévoles et autres parties associées à cet événement doivent se conformer à la politique de l'ISSF en lien avec le code vestimentaire.

**Code d'éthique** : Tous les concurrents, officiels, entraîneurs, bénévoles et autres parties associées à cet événement doivent se conformer à la politique de l'ISSF en lien avec le code d'éthique. En cas d'infraction à ladite politique, veuillez immédiatement adresser un rapport officiel au directeur de la compétition.

**Comportement répréhensible** : Il convient de souligner que le comité organisateur ne tolérera aucune forme d'abus à l'endroit des bénévoles, des officiels ou des concurrents. Si le comité organisateur détermine que des abus ont été commis ou que le Code d'éthique de l'ISSF a été enfreint, il expulsera toute personne responsable de ladite infraction. Cette personne se verra interdire l'entrée de toute installation utilisée dans le cadre du Championnat canadien de fosse olympique.

L'usage de drogues à des fins non médicales et la consommation d'alcool sont interdits sur l'ensemble du terrain du VGC durant la compétition.

## **8. Programme**

Lundi 22 août	10 h à 16 h	Entraînement libre – sur les deux champs de tir
Mardi 23 août	10 h à 16 h	Entraînement libre – sur les deux champs de tir
Mercredi 24 août	À partir de 10 h	Entraînement pré-compétition (PET) en groupes – 75 cibles – sur les deux champs de tir
Jeudi 25 août	À partir de 10 h	Jour 1 – 75 cibles – sur les deux champs de tir
Vendredi 26 août	À partir de 10 h	Jour 2 – 50 cibles – sur les deux champs de tir
Samedi 27 août	À partir de 10 h	Jour 3 – 75 cibles – sur les deux champs de tir
Dimanche 28 août	À partir de 10 h	Jour 4 – 50 cibles – sur les deux champs de tir Demi-finales et finales du Championnat canadien de fosse olympique pour les hommes, les femmes et les juniors

## **Programme des réunions et des activités spéciales**

Mardi 23 août	Après l'entraînement, vers 17 h 30	BBQ et activité sociale
Mercredi 24 août	9 h 30	Réunion des tireurs
Jeudi 25 août	Immédiatement après la fin des épreuves	Réunion de CIT, activité sociale et souper

## **2. Prix**

Un (1) seul trophée sera décerné pour chaque épreuve. Si un athlète se qualifie pour plus d'un (1) prix, il recevra le prix qui correspond à la place la plus élevée.

Tous les prix seront remis par CIT à l'issue de la compétition.

### Liste des trophées

Champion canadien masculin, catégorie « fermée » – Médaille d'or

Champion canadien masculin, catégorie « ouverte » – Médaille d'argent

Athlète canadien masculin – Médaille de bronze

Championne canadienne féminine, catégorie « fermée » – Médaille d'or

Championne canadienne féminine, catégorie « ouverte » – Médaille d'argent

Athlète canadienne féminine – Médaille de bronze

Champion canadien junior, catégorie « fermée » – Médaille d'or

Champion canadien junior, catégorie « ouverte » – Médaille d'argent

Athlète canadien junior – Médaille de bronze

Champion canadien des maîtres (50 ans et plus)

Champion, classe A

2<sup>e</sup> place, classe A

3<sup>e</sup> place, classe A

Champion, classe B

2<sup>e</sup> place, classe B

3<sup>e</sup> place, classe B

Champion, classe C

2<sup>e</sup> place, classe C

3<sup>e</sup> place, classe C

Champion hors Canada

## **10. Classification**

Les classes A, B et C seront formées en s'appuyant sur le total des pointages obtenus lors de la première et de la deuxième journée. Les concurrents seront classés du plus haut au plus bas pointage. La composition des classes A, B et C sera établie en divisant les concurrents en trois groupes. Chaque groupe comprendra environ un tiers du nombre total de concurrents. La classification débutera avec les pointages les plus élevés.

## **11. Munitions**

Si vous avez besoin de munitions, deux magasins (Italian Sporting Goods et West Coast Hunting Supplies) ont commandé et s'attendent à recevoir des lots en vue du Championnat canadien de fosse olympique. Il est préférable de communiquer directement avec l'un ou l'autre de ces magasins.

Italian Sporting Goods : 604-254-7513

West Coast Hunting Supplies : 604-279-9956

## **12. Processus d'inscription**

La préinscription et le paiement doivent être effectués avant le 10 août 2022. Veuillez utiliser le formulaire d'inscription fourni en pièce jointe du présent programme (annexe 1) et l'envoyer par courriel à l'adresse [susan.natrass50@gmail.com](mailto:susan.natrass50@gmail.com). Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez vous inscrire en appelant Susan Natrass (604-787-4094 ou 206-228-0476).

Lorsque nous recevons votre inscription, nous vous transmettrons des instructions afin que vous puissiez vous acquitter des droits d'inscription par virement *Interac*, dans le compte RBC de CIT. Vous pouvez également utiliser Venmo si cela vous convient mieux.

Un maximum de soixante (60) concurrents pourront s'inscrire à la compétition.

La priorité sera accordée aux athlètes qui ont pris part aux essais de l'équipe de haute performance en juin 2022 et/ou qui sont citoyens canadiens.

Veuillez confirmer votre présence auprès de Susan Natrass au plus tard le 10 août 2022.

## **13. Renseignements additionnels**

La réunion annuelle de Canadian International Trapshooters (CIT) aura lieu le vendredi 26 août, à la fin de la journée de tir, et sera suivie d'une activité sociale et d'un souper dans l'immeuble de LTC Adventures.





CHAMPIONNAT CANADIEN DE FOSSE OLYMPIQUE  
VANCOUVER GUN CLUB  
24 AU 28 AOÛT 2022

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
N° de membre de la FTC : \_\_\_\_\_ Date d'exp. : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_ HOMME      \_\_\_\_ JUNIOR      \_\_\_\_ ÂGE      \_\_\_\_ CITOYEN CANADIEN  
\_\_\_\_ FEMME      \_\_\_\_ MAÎTRE      \_\_\_\_ ÂGE      \_\_\_\_ NON-CANADIEN  
(Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

**ENTRAÎNEMENT**

\_\_\_\_ Rondes d'entraînement de fosse olymp. @ 10,00 \$/ronde \_\_\_\_\_ \$

**FRAIS ET DROITS D'INSCRIPTION**

Droits d'inscription – Fosse et 3 rondes d'ent. pré-comp. @ 200,00 \$	_____ \$
Droits d'inscription – Fosse junior et 3 rondes d'ent. pré-comp. @ 150,00 \$	_____ \$
Adhésion annuelle à CIT @ 10,00 \$	10,00 \$
BBQ de bienvenue @ 20,00 \$/billet	_____ \$
Activité sociale et souper de CIT (1 billet)	Commandité
Frais adm. de la FTC @ 25,00 \$	25,00 \$
<b>TOTAL : Frais, droits d'inscription et BBQ</b>	<b>_____ \$</b>

**GRAND TOTAL :** \_\_\_\_\_ **\$**

Mode de paiement :

\_\_\_\_ COMPTANT      \_\_\_\_ Virement Interac      \_\_\_\_ Venmo

SIGNATURE DU CONCURRENT : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

## Entente concernant le Code de conduite

JE CONFIRME AVOIR LU AVEC ATTENTION ET COMPRIS LE *CODE DE CONDUITE* DE LA FTC, ET JE M'ENGAGE À M'Y CONFORMER.

EN : \_\_\_\_\_. FR : \_\_\_\_\_

REMARQUE : Vous devez signer le présent document avant de vous inscrire à la compétition.

Signature du participant :

\_\_\_\_\_

Nom du participant :

\_\_\_\_\_

(en caractères d'imprimerie, s.-v.-p.)

Date : \_\_\_\_\_